

## **SCBSM**







## SCBSM : Proposition de distribution de 0,15 € par action

Assemblée générale mixte 2022

Paris, le 31 octobre 2022 – SCBSM, foncière cotée sur Euronext Paris, annonce que ses actionnaires seront convoqués en Assemblée générale mixte, le 14 décembre 2022. À cette occasion, la société proposera le versement d'un coupon de 0,15 € par action¹.

Cette distribution est rendue possible par la qualité des résultats, illustrée notamment par un bénéfice net (33,8 M€) et un résultat récurrent (8,8 M€) à un niveau record au 30 juin 2022. La société peut également s'appuyer sur la solidité de ses actifs, dont 84% du patrimoine immobilier est constitué de bureaux parisiens, une structure financière saine (trésorerie brute de 40 M€ et aucune échéance majeure de remboursement avant 2026) et des réserves de liquidités grâce aux actifs périphériques.

L'ensemble des documents préparatoires à l'Assemblée Générale ainsi que les modalités de participation seront mis à la disposition du public sur le site Internet de la société dans les délais légaux.

## A propos de SCBSM:

SCBSM est une foncière cotée sur Euronext à Paris (FR0006239109 - CBSM) depuis novembre 2006. Le patrimoine immobilier du Groupe s'élève à 441 M€, dont environ 84% situé à Paris QCA. SCBSM dispose du statut SIIC et fait partie de l'indice IEIF SIIC France. Plus d'informations sur www.scbsm.fr.

## **Contacts ACTUS finance & communication:**

Investisseurs:
Jérôme Fabreguettes-Leib
01 53 67 36 78
<a href="mailto:scbsm@actus.fr">scbsm@actus.fr</a>

Journalistes : Manon Clairet 01 53 67 36 73 mclairet@actus.fr



Distribution exceptionnelle de prime d'émission